

Photographie 1 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord depuis le rond-point délimitant au sud l'emprise du projet



Photographie 2 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord au droit de l'intersection avec la montée des Gardanens



*Photographie 3 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord en amont de l'intersection avec la montée des Gardanens*



*Photographie 4 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord vers l'intersection avec le boulevard du Lion Noir*



Photographie 5 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord au droit de l'intersection avec le boulevard du Lion Noir



Photographie 6 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord au niveau de l'intersection avec le hameau des Felibres



Photographie 7 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord vers l'intersection avec l'avenue de Mimet



Photographie 8 : Vue sur l'Avenue Louis Pasteur vers le nord au droit de l'intersection avec l'avenue de Mimet

